

## LES VALEURS

---

Sous la responsabilité du Conseil d'administration

Numéro : 03-2014

adoptée le : 20 mars 2014

évaluée le : 02 mars 2015  
16 mars 2016  
29 mars 2017  
27 février 2018  
14 mars 2019  
5 mars 2020

---

### 1.0 Préambule

Les valeurs constituent la base de toute philosophie de gestion humaniste. Les valeurs aident les administrateurs à prendre les meilleures décisions lors de situations critiques difficiles. L'adoption d'une politique sur les valeurs est en fait le document de l'éthique à véhiculer dans une organisation et un préalable à la mise en œuvre de tout code de déontologie. Culture Lanaudière agit dans une perspective régionale, donc sur l'ensemble de Lanaudière.

### 2.0 Les valeurs

Le Conseil d'administration détermine les valeurs lesquelles se définissent comme suit:

1. Rigueur :  
Dans la prise de décisions
2. Respect :  
Respect de l'autre et de ses droits sans discrimination. Pour Culture Lanaudière, le respect signifie l'écoute, la diplomatie, la discrétion et la reconnaissance de l'effort des individus ainsi que la reconnaissance de la valeur de chacun. Il en sera de même pour les organismes et les partenaires qui sont en relation avec Culture Lanaudière.
3. Responsabilité :  
En tant que mandataire, les administrateurs reconnaissent et assument les fonctions morales, légales, de planification, de contrôle et d'évaluation, le tout dans des compétences professionnelles se reflétant dans toutes les prestations de services.
4. Équité :  
Dans le cadre de sa *vision* et de sa mission, Culture Lanaudière agira de façon équitable et ce, en toute objectivité, envers sa clientèle et ses partenaires.
5. Solidarité :

Compte tenu de l'intérêt commun quant à l'avancement de sa mission, le Conseil préconise la solidarité et il forme une équipe, c'est-à-dire un tout indivisible. Il agira de façon solidaire quant aux décisions et aux actions et ne parlera que d'une seule voix.

6. Transparence :

Le Conseil fait en sorte qu'une culture de haute moralité se développe dans toute l'organisation, conduisant à des comportements constamment éthiques. Ce qui implique le respect de l'autre, la clarté dans les décisions tant dans le processus électoral que dans le processus d'appel d'offres, dans les attentes envers les administrateurs et du directeur général. Il évitera aussi des situations ambiguës, aura des positions claires et fera vivre ses valeurs.